

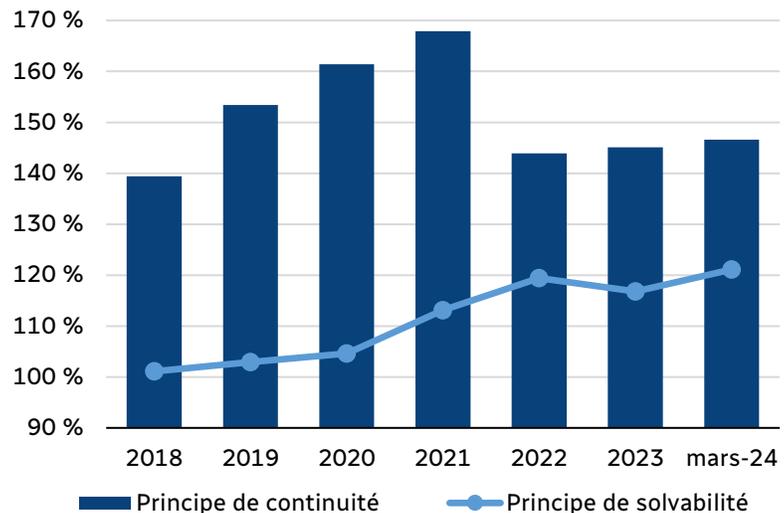
Communiqué

Santé financière (non-vérifiée)

La situation financière du Régime de retraite de Radio-Canada conserve une position solide et les mesures clés de la santé financière globale du Régime demeurent positives au cours du premier trimestre. Nous maintenons notre engagement à assurer une gestion prudente et une surveillance rigoureuse des placements du Régime afin de garantir la sécurité de votre rente.

Le 31 mars 2024, le Plan affichait un excédent de financement de continuité de 2,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 87 millions de dollars par rapport au début de l'année. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de continuité était de 146,6 % à la fin du premier trimestre, soit une augmentation de 1,5 % depuis le début de l'année.

Situation de capitalisation



L'excédent de solvabilité (ou de liquidation) s'élevait à 1,4 milliard de dollars au 31 mars 2024, soit une augmentation de 258 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Le coefficient de solvabilité du Régime à la fin du premier trimestre était de 121,1 %, soit une augmentation de 4,3 % depuis le début de l'année.



Apprenez à connaître les membres de votre Conseil Carol Najm, vice-présidente Membre du conseil depuis 2021

Carol Najm occupe le poste de vice-présidente et cheffe de la direction financière de CBC/Radio-Canada depuis mars 2021. Carol possède plus de 25 ans d'expérience à des postes de direction, Carol a fait carrière dans les secteurs privé et public. Elle a dirigé et supervisé plusieurs grands projets de transformation et de changement organisationnel en plus de mettre en œuvre et de gérer le développement de politiques et de programmes dans des environnements variés et complexes. Carol est comptable professionnelle agréée (CPA, CA) et elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en commerce et d'un baccalauréat en administration, tous deux de l'Université d'Ottawa.

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actif net disponible pour le service des prestations	8 024 millions de dollars	7 916 millions de dollars
Excédent de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation	2 549 millions de dollars	2 462 millions de dollars
Excédent de capitalisation selon le principe de la solvabilité	1 398 millions de dollars	1 140 millions de dollars
Nombre de rentes versées	10 297	10 283
Nombre de contributeurs au Régime	7 556	7 641

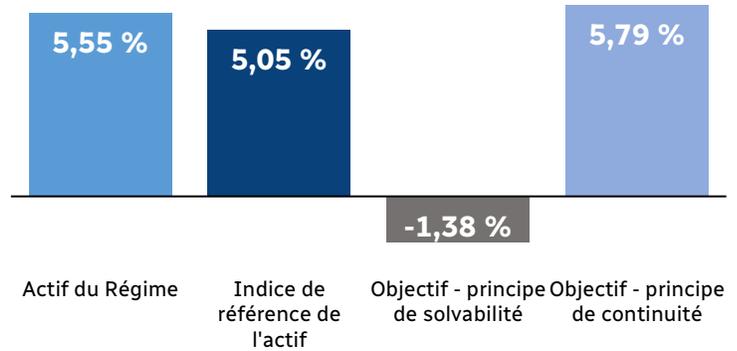
Rendement des actifs (non-véifié)

Le Régime avait un actif net de 8,0 milliards de dollars au 31 mars 2024, soit une augmentation de 108 millions de dollars pour l'exercice. L'augmentation de l'actif du Régime est principalement attribuable aux rendements solides des marchés boursiers au premier trimestre.

Au cours du premier trimestre de 2024, le Régime a versé 84,9 millions de dollars aux retraités et a reçu 13,4 millions de dollars de cotisations de la part des employés. En raison du niveau élevé de capitalisation du Régime, CBC/Radio-Canada est actuellement tenue de suspendre les cotisations de l'employeur.

Le Régime se concentre sur les mesures de rendement à long terme lorsqu'il évalue l'atteinte de notre mission. Le rendement annualisé sur quatre ans de 5,6 % du Régime a été supérieur à son indice de référence de l'actif (5,1 %) ainsi qu'à son objectif selon le principe de la solvabilité, mais a légèrement sous-performé son objectif selon l'approche de continuité. Cela est attribuable essentiellement au recul des marchés en 2022, à cause duquel les actions et titres à revenu fixe ont affiché des rendements négatifs durant l'année. Même si les rendements peuvent demeurer volatils à court terme sur une période prolongée, nous continuons d'avoir confiance en notre capacité à dégager de solides rendements dans toutes les catégories d'actifs dans lesquelles nous investissons.

Rendement du Régime Rendements annualisés sur 4 ans au 31 mars 2024



Services aux participants

Au premier trimestre de 2024, le Régime a accueilli 88 nouveaux participants actifs et 15 nouveaux participants retraités.

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 93 % pour le quatrième trimestre de 2023. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions.



Des niveaux de service minimums sont fixés pour les services aux participants du Régime et ces niveaux sont surveillés de près afin de s'assurer que les participants reçoivent le meilleur service possible. Au cours du trimestre, les niveaux de service minimums ont été atteints, à l'exception de la production de certains relevés de rente des participants. Des plans d'action ont été mis en place avec notre prestataire de services externe afin d'améliorer les processus et de garantir le respect des niveaux de service minimums.



Préparez-vous pour le sondage auprès des membres de 2024! Votre opinion compte

Plus tard cette année, faites-nous part de vos commentaires et aidez-nous à façonner nos futures communications avec vous. Nous avons établi un partenariat avec Normandin Beaudry pour communiquer directement avec vous, nos membres. Gardez un œil sur votre invitation à participer au sondage et sur davantage d'informations!

Gouvernance

Lors de la réunion du mois de juin, dans le cadre des bonnes pratiques de gouvernance, le Conseil a procédé à l'auto-évaluation annuelle. Les résultats de ce processus permettent d'identifier les domaines de formation et les éléments de formation continue pour aider les membres du Conseil à s'acquitter de leurs responsabilités fiduciaires.

Le **rapport annuel 2023 du Régime de retraite de la SRC – Investir pour VOTRE avenir**, est maintenant disponible en ligne: <https://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/publications/annual-reports/>

L'infographie de la page suivante présente un résumé du plan stratégique 2021 - 2025 et l'état d'avancement des principaux objectifs.

Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms

Le Communiqué est un rapport trimestriel du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada destiné aux participants du Régime. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime et ses activités, veuillez visiter le site web du [Conseil de fiducie](#).

Aperçu

Faits saillants de 2024

✔ Atteint
 ⋯ En cours/prévus
 ✘ Incomplet/pas atteints

BUTS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC) Au 31 mars 2024	ÉTAT	OBJECTIFS DE 2024 Au 31 mars 2024	ÉTAT	RÉSULTATS PRÉVUS D'ICI 2025
1 Dégager des rendements nets ajustés au risque suffisant pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité du Régime.	<ul style="list-style-type: none"> Les coefficients de capitalisation sont supérieurs à 100 %. Le rendement de la Caisse sur 4-ans est supérieur de 0,50 % à celui du portefeuille de référence. La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance au risque. 	✔ ✔ ✔	<ul style="list-style-type: none"> Générer de solides rendements à long terme. Évaluer des façons de perfectionner la répartition stratégique de l'actif du Régime. Terminer la constitution du portefeuille de titres de créance privés. Amorcer la mise en œuvre du plan d'action climatique des investisseurs. 	✔ ✔ ⋯ ⋯	<ul style="list-style-type: none"> Le Régime demeure entièrement capitalisé. Nos processus de répartition stratégique de l'actif restent les meilleurs de leur catégorie. 
2 Fournir aux participants des services de retraite efficaces et de qualité tout en améliorant continuellement nos communications avec les participants et les parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"> Verser les prestations à temps. Atteindre des résultats de sondage sur l'expérience des participants de 80 % ou plus. Fournir des services aux participants conformes aux objectifs. * Effectuer une évaluation annuelle de la relation avec le commanditaire. Fournir des communications opportunes, complètes et claires aux membres. 	✔ ✔ ⋯ ✔ ✔	<ul style="list-style-type: none"> Gérer la prestation des services d'administration des pensions afin d'assurer un service de haute qualité aux participants. Impliquer les participants dans la mise à jour de notre stratégie de communication. Coordonner la distribution du surplus avec Radio-Canada après approbation réglementaire. Informers régulièrement les participants et diffuser les présentations annuelles aux parties intéressées. 	⋯ ⋯ ⋯ ⋯ ⋯	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des services rentables qui répondent aux attentes des participants. Veiller à ce que les membres reçoivent des communications opportunes, complètes et claires par l'intermédiaire de leurs médias préférés. Améliorer la communication avec les parties prenantes. 
3 Maintenir des structures de gouvernance et d'organisation efficaces qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation. Obtenir une opinion d'audit sans réserve, exempte de tout ajustement important. Atteindre une bonne cote ou une cote supérieure pour les réunions et formations des fiduciaires. Gestion rentable mesurée par l'indice de référence. Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires. 	⋯ ✔ ✔ ✔ ✔	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer tous les deux ans les principaux risques auxquels est exposé le Régime (Registre des risques). Accroître et améliorer la production de rapports à l'échelle du Régime et des catégories d'actif pour pouvoir faire de l'analytique avancée. Effectuer un examen quinquennal des principaux documents de gouvernance du Régime. Mettre en œuvre des mesures renforcées de sécurité de l'information. 	⋯ ⋯ ⋯ ⋯ ⋯	<ul style="list-style-type: none"> Assurer que l'organisation dispose de suffisamment de ressources ainsi que des fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir. Avoir en place des pratiques exemplaires relatives à la gouvernance et la surveillance d'un régime de retraite. 
4 Promouvoir une culture axée sur la diversité, l'innovation, l'apprentissage continu ainsi que la responsabilité.	<ul style="list-style-type: none"> Assurer que les formations continues sont régulièrement offertes. 	✔	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des formations continues aux membres du Conseil ainsi qu'un programme d'orientation à l'intention des nouveaux fiduciaires. Soutenir et développer une main d'œuvre diversifiée et inclusive. Offrir des possibilités de formation et de développement au personnel afin de soutenir notre objectif d'être une organisation apprenante. 	✔ ✔ ✔	<ul style="list-style-type: none"> Recruter et conserver une équipe diversifiée et très motivée qui recherche des stratégies novatrices qui ajoutent de la valeur à long terme. 

*De plus amples renseignements sur l'état de ces IRC se trouvent dans la section Services aux participants du communiqué.